

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation Nationale

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE POUR LE MARDI 18 MARS 2014

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE FORCE OUVRIERE de s'associer à l'initiative prise par la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE en déposant un préavis de grève pour le mardi 18 mars 2014.

Il couvrira les personnels et agents de l'Éducation Nationale relevant de notre fédération.

Cette journée portera sur les revendications suivantes :

- **Pour la fin de la politique d'austérité et pour une politique volontariste de création d'emplois,**
- **Pour l'augmentation immédiate et générale des salaires,**
- **Pour l'arrêt de la privatisation et de la destruction des services publics,**
- **Pour la défense des statuts et des conventions collectives,**
- **Pour la défense de la sécurité sociale et du salaire différé.**

Dans l'Éducation Nationale, ces revendications signifient l'arrêt immédiat :

- **des orientations de transfert de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales à travers les Projets Educatifs de Territoires et le décret des rythmes scolaires, ou encore le transfert de l'orientation et de la carte des formations professionnelles aux régions**
- **des tentatives d'allongement et d'annualisation du temps de travail des personnels et la remise en cause des obligations statutaires de service et la remise en cause des textes réglementaires, notamment le décret de 1950 dans le 2d degré**
- **des orientations de suppression ou de non création des emplois et postes, notamment à travers la mutualisation des moyens découlant du rapprochement école- collège et la mise en place des conseils communs école-collège**

Afin de permettre aux personnels de participer aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du lundi 17 mars 2014 à 20 heures au mercredi 19 mars 2014 à 8 heures.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon entière considération

Hubert RAGUIN, Secrétaire Général